



Pommier / Poirier

N°03
29/02/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°3
du 29/02/2024 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine 9
Psylles	
Tavelure	
Chancre à Nectria	
Anthonome	

Poirier - Pommier

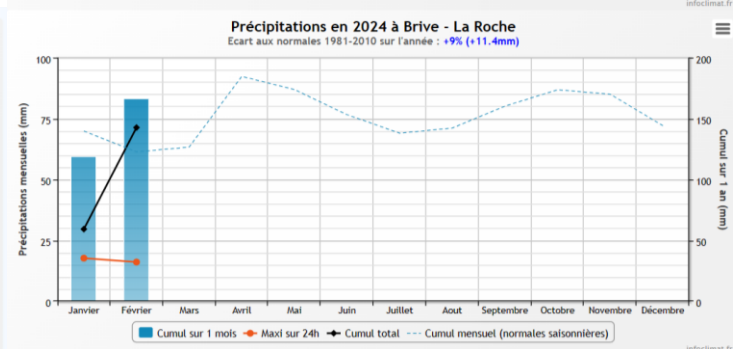
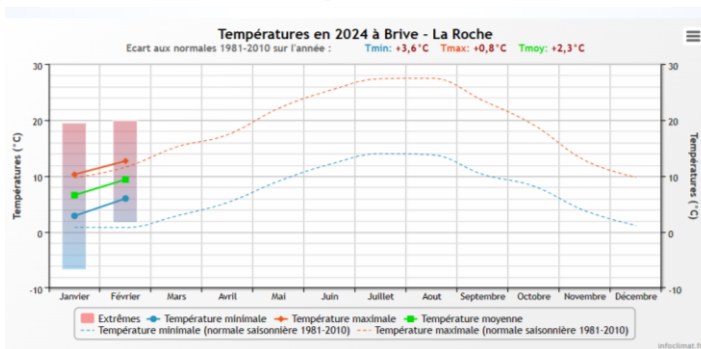
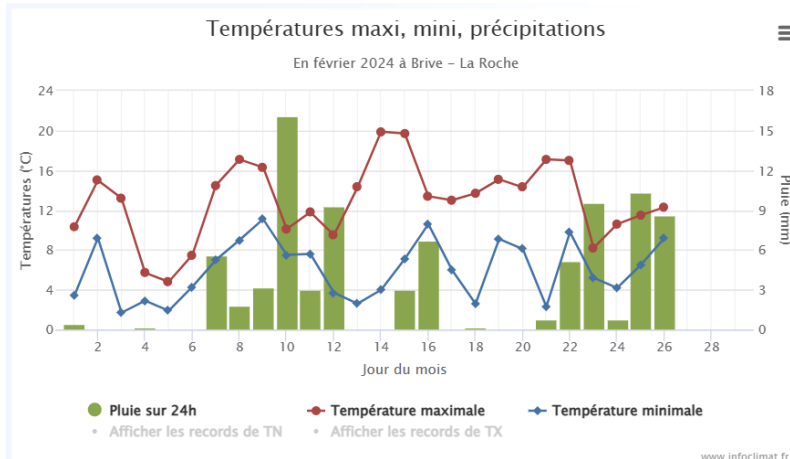
- **Psylle du poirier** : La période à risque de ponte est en cours dans tous les secteurs.
- **Tavelure** : La période à risque va débuter pour les variétés précoces.
- **Chancre à nectria** : **contamination possible dès le stade B (BBCH 51), en période pluvieuse et sur parcelle touchée.**
- **Anthonome** : Période à risque de piqûres dès le stade B (BBCH 51).
- **Acariens** : Période propice à la prognose.
- **Xylébores** : **Supprimer** les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter des xylébores.
- **Taille et Prophylaxie** : Elles permettront de réduire l'inoculum pour la campagne à venir.

Note nationale biodiversité vers de terre



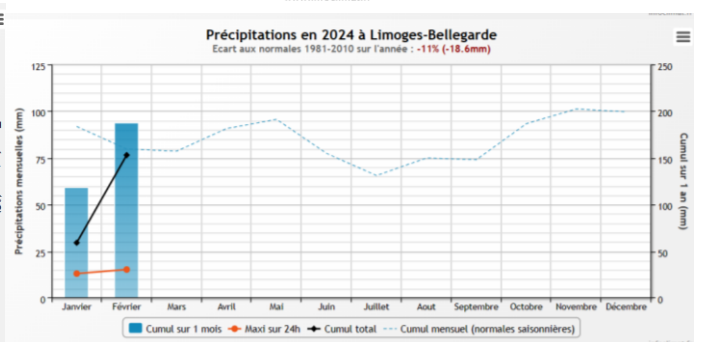
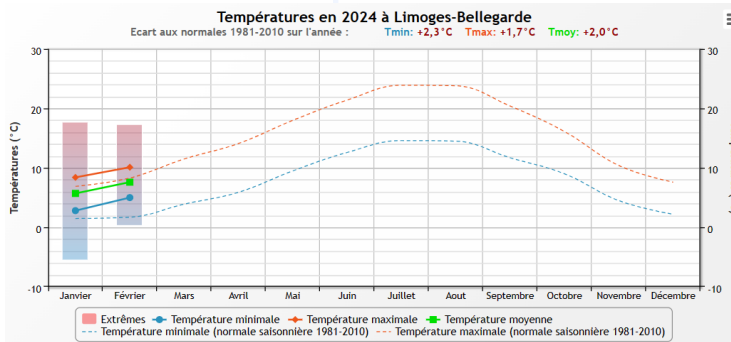
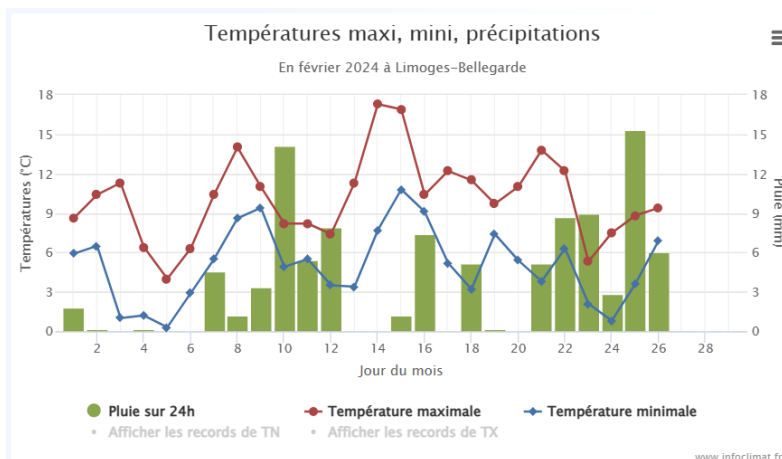
Données météorologiques

Bilan au 26 février 2024 à Brive (19) (source : Météo France via Infoclimat)



°C : moy. 9.4°C ; max. 12.7°C (extrême 19,9°C) et min. 6°C (extrême 1.7°C).
Cumul des précipitations : 83 mm.





























Bilan au 26 février à Limoges (87) (source : Météo France via Infoclimat)



°C : moy. 7.6°C ; max. 10,1°C (extrême 17,3°C) et min. 5°C (extrême 0,3°C).
Cumul des précipitations : 98,8 mm.

Prévision du 29 février au 7 mars 2024 (source : Météo France)

Le temps devrait être assez humide avec des températures proches ou légèrement inférieures aux valeurs de saison. A partir de mardi 5 mars, le temps devrait être globalement assez sec avec des températures légèrement au-dessus des normales de saison, (minimales de 3 à 6 °C et les maximale de 8 à 16°C).

	Jeudi 29	Vendredi 1 mars	Samedi 2	Dimanche 3	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6
Secteur Allasac (19)	 3° / 9° ▶ 15 km/h 45 km/h	 4° / 9° ◀ 20 km/h 45 km/h	 6° / 10° ▲ 15 km/h	 4° / 10° ◀ 15 km/h	 4° / 10° ▶ 15 km/h	 6° / 12° ▶ 15 km/h	 2° / 16° ▼ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 2° / 9° ▶ 15 km/h 45 km/h	 3° / 7° ◀ 25 km/h 50 km/h	 5° / 9° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 8° ◀ 15 km/h	 3° / 8° ▲ 25 km/h 45 km/h	 5° / 10° ◀ 15 km/h	 3° / 14° ◀ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 3° / 9° ▶ 15 km/h 45 km/h	 3° / 8° ◀ 25 km/h 50 km/h	 4° / 9° ▲ 25 km/h 45 km/h	 3° / 8° ◀ 15 km/h	 2° / 8° ◀ 20 km/h 50 km/h	 4° / 11° ◀ 15 km/h	 2° / 14° ▼ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 2° / 9° ▶ 15 km/h 45 km/h	 3° / 8° ◀ 25 km/h 55 km/h	 5° / 9° ▲ 25 km/h 45 km/h	 3° / 8° ◀ 15 km/h	 2° / 8° ◀ 20 km/h 50 km/h	 5° / 10° ◀ 15 km/h	 3° / 13° ▼ 15 km/h

Poirier

• Stade phénologique

La végétation est plus ou moins avancée selon les variétés et les secteurs géographiques.

Code BBCH	Stade	Description	Photos
5 = Apparition de l'inflorescence			
51	B	GONFLEMENT DES BOURGEONS Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.	
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.	
54	C3	Oreille de souris Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10mm, les premières feuilles se séparent	

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau

Suite aux prélèvements réalisés les 26 et 27 février dans chacune des parcelles de référence, les observations sur dards indiquent que **les pontes ont augmenté dans l'ensemble des secteurs, le nombre** de bourgeons présentant des œufs et le nombre d'œufs par bourgeons est en hausse. **Les éclosions n'ont pas commencé.**

Pourcentage de dards occupés par les œufs :

- 30 % secteur Vutezac ;
- 46 % secteur St Cyr La Roche ;
- 10 % secteur Pompadour.



Nombreux œufs de psylles
(Crédit Photo : FREDON NA)

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches ailes petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches ailes superposées.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C (BBCH 51 à 53).

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions va débuter.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

 Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du guide de l'observateur

- **Cochenille rouge du poirier (*Epidiaspis leperii*)**

Éléments de biologie

Très fréquente sur poirier, cette cochenille peut également se retrouver sur divers arbres fruitiers tels que pommier, prunier, pêcher et noyer. Les femelles fécondées, d'un rouge très clair, passent l'hiver accolées au bois sous une couche de boucliers circulaires blanc gris ou jaunâtre, avec une partie centrale rouge/brun foncé.

L'activité des femelles reprend au printemps et les pontes de 40 à 50 œufs débutent généralement au mois de mai. Les larves apparaissent ensuite en juin/juillet et forment très rapidement un bouclier. Les mâles émergent en août tandis que les femelles se développent à l'automne.

Les piqûres d'alimentation des adultes et des larves provoquent **des déformations, des fentes et parfois des éclatements**. En cas de très forte infestation, les rameaux et branches peuvent finir par se dessécher et dépérir.

Méthodes prophylactiques :

La période hivernale est propice pour repérer les éventuels foyers de cochenilles.

La prophylaxie consiste à éliminer les branches les plus envahies. Le brossage des branches et des troncs atteints permet également d'éliminer une partie des cochenilles.



Cochenille rouge sans son bouclier
(Crédit Photo : FREDON NA)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

Evaluation du risque

Le stade sensible C3 (BBCH 54) est observé au niveau de certain bourgeons.

Surveillez l'évolution de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations de tavelure.

Pommier

- **Stade phénologique**

Le stade A « repos hivernal » est encore majoritaire, mais on constate que certains bourgeons gonflent et commencent à laisser apparaître le vert des feuilles (stade B – BBCH 51).

Code BBCH	Stade	Description	Photo
0 = Repos hivernal			
00	A	BOURGEON D'HIVER (dormance) Les bourgeons sont fermés et recouverts de leurs écailles protectrices.	
5 = Apparition de l'inflorescence			
51	B	GONFLEMENT DES BOURGEONS Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.	

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Pour évaluer l'évolution biologique des périthèces, 7 classes ont été définies. Le stade 7 correspond à une maturité complète d'une grande partie des asques présents dans les périthèces, ce qui se traduit par la présence d'ascospores mûres susceptibles d'être projetées lors du prochain épisode pluvieux. **La maturité des périthèces se poursuit.**

Suivi de la projection des spores de Tavelure, avec le capteur de spores type Marchi de COOPLIM situé à Orgnac-sur-Vézère (19). Le suivi du lit de feuilles tavelées à débiter depuis le 8 février. Les toutes premières ascospores ont été observées en très faible quantité la semaine dernière.



Périthèce présentant des ascospores mûres
(Crédit Photo : FREDON NA)

Le risque de contaminations primaires n'est possible que si plusieurs conditions sont réunies :

- Le stade de sensibilité : C – C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3 – D (BBCH 54-55) pour le poirier
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Le risque de contamination n'est pas à craindre tant que le végétal n'a pas atteint le stade sensible C-C3 (BBCH 53-54).

Surveillez l'évolution de la végétation, afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations de tavelure (notamment sur les variétés à débourrement précoce comme Fuji, Granny, Opale, Inogo...) et d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques

L'élimination des feuilles en hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections à venir.

Le broyage est à privilégier par rapport à « l'extraction » des feuilles de la parcelle car il maintient la matière organique sur place. Il permet d'accélérer la décomposition des feuilles. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué en conditions sèches. Les périodes de gel sont favorables à un broyage de qualité car elles rendent les feuilles plus « cassantes » et permettent de les « décoller » plus facilement du sol.

Il convient également d'éliminer, autant que possible, les feuilles « piégées » dans les filets.

Dans les parcelles où cette mesure prophylactique n'a pu être réalisée, il est encore possible d'**effectuer sans tarder cette opération** qui est **primordiale dans les vergers ayant présenté des symptômes de tavelures en 2023.**

Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du guide de l'observateur

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : - FREDON NA)

Éléments de biologie

Le champignon se conserve pendant l'hiver sous forme de périthèces, petites granulations rouges (voir photo ci-contre) qui apparaissent dans les anfractuosités des chancres âgés et sous forme conidienne (mycélium blanchâtre) dans les jeunes chancres. Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

En parcelles sensibles, c'est à dire ayant déjà des chancres à Nectria, **le stade BBCH 51 « début de gonflement » marque le début de la période à risque de contamination.**

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque de contamination par les périthèces du chancre débutera avec le stade B (BBCH 51), stade sensible.

Mesures prophylactiques

Afin de réduire l'inoculum et de limiter l'extension de la maladie, **il est indispensable de faire des curetages des charpentières et de supprimer les rameaux porteurs de chancres en conditions sèches.** Il faut ensuite les sortir du verger pour **les brûler.**

 **Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du guide de l'observateur**

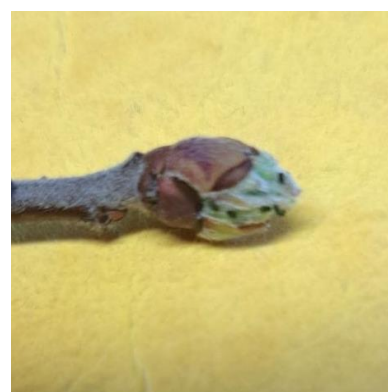
- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Éléments de biologie

Les œufs d'hiver donnent naissance au printemps à des femelles aptères (sans ailes), **les fondatrices**, qui sont ensuite à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés. Les colonies occasionnent des dégâts conséquents sur les feuilles et les fruits. Les fruits piqués se déforment et se nanifient alors que les feuilles s'enroulent irréversiblement, limitant ainsi l'activité photosynthétique.

Observations du réseau

Les toutes premières éclosions sont observées sur la variété Opal secteur Dussac (24).



Fondatrice de puceron sur Opal
(Crédit photo : Luce Savian Perlim)

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions débute.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du guide de l'observateur**

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens rouges de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles lors de la campagne à venir.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : - FREDON NA)

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du guide de l'observateur**

• **Anthonome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Éléments de biologie

L'anthonome est un coléoptère gris-brun qui mesure environ 4mm (photo 1).

L'unique vol débute dès que les **températures maximales sont de 10 à 12°C avec une température moyenne de 7 à 8°C pendant plusieurs jours**.

L'adulte, qui hiberne notamment sous l'écorce des pommiers apparaît au printemps, le charançon se nourrit ainsi grâce à des piqûres sur les bourgeons au moment du gonflement (stade B-C) et s'accouple (photo 2) 10 à 15 jours après leur reprise d'activité. Puis, la femelle pond dans les fleurs à l'intérieur des bourgeons en début de débourrement (stade BBCH 56).



(Crédit Photos : Photo 1 et 2 : <http://www.cliniquedesplantes.fr/> - Photo 3 : <http://www7.inra.fr/>)

8 jours après la ponte une larve apparaît et commence à dévorer l'intérieur du bourgeon floral, dont les organes de reproduction. La fleur ne peut donc s'épanouir et prend l'aspect caractéristique d'un « clou de girofle » (photo 3). La larve s'y développe donc pendant environ 3 semaines avant de se nymphoser. Une dizaine de jours plus tard, l'insecte adulte émerge et se nourrit en pratiquant de petites morsures sur les feuilles pendant environ deux semaines avant de chercher un abri pour sa longue période d'inactivité.

Observations du réseau

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2023 doivent fait l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B. La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des anthonomes se fera avec la hausse des températures moyennes (>7 à 8°C). De plus, la période à risque de pontes débutera à partir du stade B (BBCH 51) **Soyez vigilants sur vos parcelles à problème « anthonomes » récurrent.**

 **Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du guide de l'observateur**

• Xylébores

Ces insectes attaquent principalement des arbres déjà affaiblis mais ils peuvent aussi atteindre des arbres bien portants lors des situations de forte pression.

Sur les branches et les troncs, on constate des trous d'environ 1 à 2 mm de diamètre. Le forage des galeries a pour effet d'entraver la circulation de la sève et d'entraîner la mort de l'arbre ou des organes atteints.

Les xylébores hivernent dans les galeries où ils se sont métamorphosés. Les femelles prennent leur essor au printemps, lorsque la température diurne dépasse 18°C.

Evaluation du risque

Au vu des conditions climatiques actuelles, on peut conclure à une **absence de risque d'émergence**.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif**.

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, les pièges sont à installer dès à présent dans vos vergers.



Piège à xylébores
(Crédit Photo : FREDON NA)

• Taille hivernale et prophylaxie

La période actuelle de taille hivernale doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et **assainir les parcelles** en éliminant :

- Les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébores sont quant à elles plus profondes, avec présence de sciure) ;

Consultez la fiche « [Les insectes xylophages](#) » du guide de l'observateur

- Les branches ou les rameaux porteurs de chancres ou de champignons ligneux ;
- Les rameaux oïdiés ;

Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du guide de l'observateur

- Les fruits momifiés ainsi que les rameaux qui les portent (des chancres ayant pu se former) ;
- Les fruits non récoltés au sol ou entassés à proximité du verger ;
- Les supports potentiels de larves : bois de taille, bois mort, palox en bois.

C'est une période privilégiée pour repérer la présence de cochenilles dont les encroûtements peuvent être décapés mécaniquement (eau sous pression et/ou brossage des charpentières et des troncs atteints).

La taille est à réaliser de préférence en dehors des périodes de gel et par temps sec pour favoriser une bonne cicatrisation des plaies. Les plaies importantes sont à protéger immédiatement après la coupe, en évitant l'emploi de badigeon qui empêche l'assèchement des plaies. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement et les arbres ou parcelles malades sont à tailler en dernier.

- **Auxiliaires**

 **Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur**

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".